



ÉTUDIANT·E·S

MIEUX SE LOGER ET VIVRE À PARIS



SOMMAIRE

SE LOGER

ACCÈS AU LOGEMENT ÉTUDIANT	4
LOUER DANS LE PARC PRIVÉ	6
L'ASSURANCE HABITATION PARISIENNE	6
BIEN VIVRE DANS SON LOGEMENT	7
BESOIN D'UN CONSEIL JURIDIQUE EN MATIÈRE DE LOGEMENT ?	7

BÉNÉFICIER DES AIDES AU LOGEMENT

AIDES À L'INSTALLATION	8
AIDES POUR ASSURER LES DÉPENSES QUOTIDIENNES	9
AIDES EN CAS D'IMPAYÉS DE LOYER	9

S'INSTALLER ET BIEN GÉRER SON BUDGET

RESSOURCERIES	10
RESTAURANTS DU CROUS	10
AIDES ALIMENTAIRES	10
TRANSPORTS, DES TARIFS ADAPTÉS	11
ESPACES DE TRAVAIL POUR LES ÉTUDIANT-E-S	11
SORTIR, BOUGER, S'INITIER À LA CULTURE	11

SE SOIGNER

LES CENTRES DE SANTÉ	12
LES SOINS COMPLÉMENTAIRES	13

SE RENSEIGNER

DES LIEUX FAITS POUR VOUS	14
DES PERMANENCES JURIDIQUES POUR S'INFORMER SUR SES DROITS	15

CHAMBRES ET STUDIOS

■ Le CROUS

Le Crous propose principalement des hébergements (du studio à la chambre traditionnelle) aux étudiant·e·s, quel que soit leur budget à l'année pour leur durée de séjour.

Plus d'informations sur www.crous-paris.fr/se-loger

Et sur Paris.fr



■ FJT et Résidences sociales pour jeunes actifs

Les Foyers de Jeunes Travailleurs et résidences sociales permettent d'accéder à un logement de façon temporaire pendant une formation, un stage, un premier contrat de travail (CDD/CDI), un apprentissage ou le temps de trouver un emploi. Ces logements peuvent être occupés de quelques semaines à 2 années maximum.

Tous les types de logements sont proposés, de la chambre individuelle à l'appartement partagé en passant par le studio. **Tous sont meublés.**

Pour formuler votre demande de logement, vous devez préalablement repérer le foyer ou la résidence qui vous intéresse en scannant le QR Code, puis contacter une association gestionnaire (comme Hénéo, Association pour Les Jeunes Travailleurs, Centre du Logement des Jeunes Travailleurs) pour déposer votre demande.

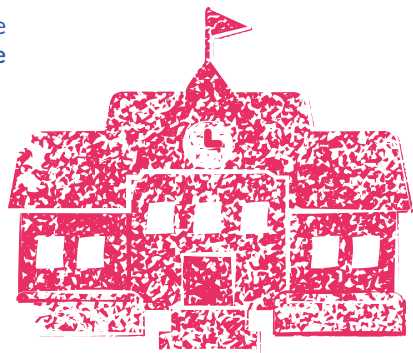


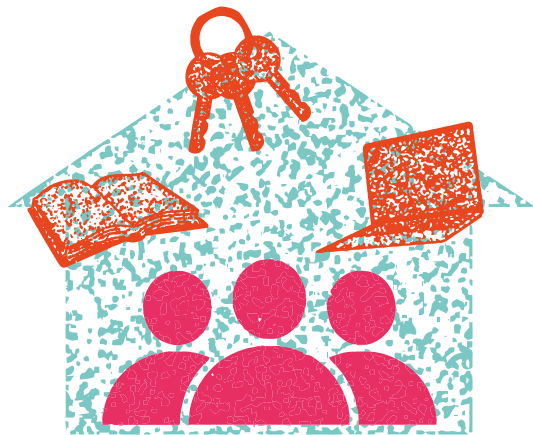
■ Cité Internationale Universitaire

La Cité Internationale Universitaire de Paris est un campus unique au monde accueillant chaque année 12 000 étudiant·e·s, chercheur·se·s et artistes de 150 nationalités.

Appelée aussi la « Cité U », ce campus propose 6 800 hébergements allant de la chambre simple à l'appartement de 3 à 5 pièces.

Plus d'information sur le site du Campus :
www.ciup.fr/demander-hebergement





HÉBERGEMENT ET COLOCATIONS SOLIDAIRES

▣ Cohabitation intergénérationnelle

Vous êtes jeune étudiant-e, travailleur-se ou stagiaire et n'avez toujours pas trouvé de logement financièrement accessible à Paris ? Créer du lien en habitant chez une personne âgée tout en suivant vos études vous intéresserait ?

De nombreuses associations établissent le lien entre jeunes et retraités.

Plus d'informations sur www.paris.fr/pages/la-cohabitation-intergenerationnelle-7493

▣ Colocation solidaire avec l'AFEV et l'ACLEF – CoopColoc

Disposer d'une chambre à prix abordable dans une colocation solidaire en échange d'heures de bénévolat dans un quartier : c'est possible !

L'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) propose un mode de logement alternatif à plus d'une centaine d'étudiant-e-s pour mener à bien des projets sociaux dans les quartiers prioritaires de la ville.

CoopColoc propose des colocations meublées et des rencontres entre les locataires toute l'année pour développer la convivialité et la solidarité entre étudiant-e-s.

Plus d'informations sur www.afev.org/actions/colocation-solidaire et www.coopcoloc.fr



LOUER DANS LE PARC PRIVÉ

▣ L'encadrement des loyers

Vous souhaitez louer ou vous louez un logement auprès d'un propriétaire privé.

Pour tous les baux signés après le 1^{er} Juillet 2019, le loyer (y compris pour les colocations) ne peut dépasser un plafond fixé chaque année. Vous pouvez vérifier si le loyer respecte ce plafond en allant sur paris.fr/encadrementloyers.

Dans le cas où vous constateriez un dépassement, vous pouvez effectuer un signalement auprès de la Ville de Paris qui se chargera d'écrire à votre propriétaire afin qu'il mette à jour le loyer et effectue le reversement des éventuels trop-perçus.

A noter : Si votre bail comprend un complément de loyer (somme demandée par le propriétaire en plus du loyer hors charges) et que vous vous interrogez sur sa validité, vous pouvez consulter [Paris.fr](https://paris.fr).

Attention, vous disposez d'un délai de 3 mois à compter de la date de signature du bail pour le contester.



L'ASSURANCE HABITATION PARISIENNE

Lorsque vous louez un logement, une assurance multirisques habitation est obligatoire. Elle est une dépense supplémentaire impactant directement votre budget.

La Ville de Paris a négocié avec VYV Conseil (vyv-conseil.fr/paris) afin de proposer une assurance habitation parisienne au meilleur prix et aux garanties avantageuses destinée aux locataires parisiens aux revenus modestes, de la classe moyenne.

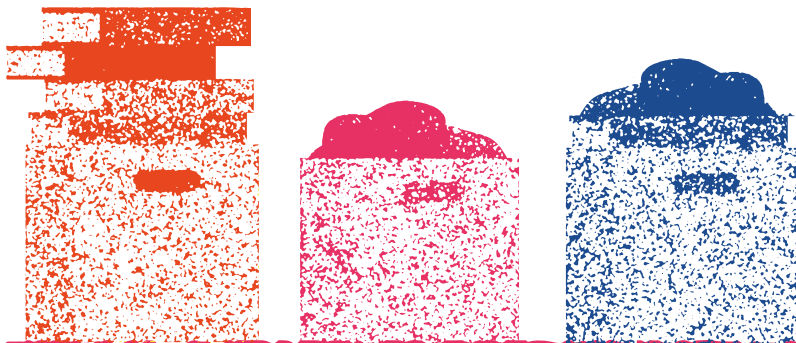


BIEN VIVRE DANS SON LOGEMENT

▣ Droits et obligations des locataires et propriétaires

Vous êtes locataire dans le parc social ou privé, vous souhaitez connaître vos droits et responsabilités concernant l'occupation et l'entretien du logement ou savoir comment répondre à une difficulté ?

Retrouvez les conseils et informations nécessaires
pour solliciter votre propriétaire



BESOIN D'UN CONSEIL JURIDIQUE EN MATIÈRE DE LOGEMENT ?

Les juristes de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de Paris (ADIL 75) proposent des permanences sur toutes les questions relatives au logement et à l'habitat.

Le conseil est gratuit, neutre et personnalisé.

Pour prendre rendez-vous dans l'une des mairies d'arrondissement :
www.adil75.org/ladil-de-paris/nos-permanences

Vous pouvez également consulter toutes les informations sur www.adil75.org



AIDES À L'INSTALLATION

▣ Mobili-Jeune, Garantie visale

Action Logement propose plusieurs aides au logement dont vous pouvez bénéficier pour vous installer et notamment :

- ▮ **L'AIDE MOBILI-JEUNE®** prend en charge une partie de votre loyer pendant la durée de votre formation ou alternance dans la limite de deux ans,
- ▮ **Visale** vous permet de bénéficier d'un garant fiable et sérieux pour consolider votre dossier de candidature et couvrir loyers impayés et dégradations locatives.

Plus d'informations sur mobilijeune.actionlogement.fr et www.visale.fr

▣ Aide à l'installation dans un logement pour les étudiants

Vous êtes étudiant-e et vous vous installez dans le parc locatif privé parisien ?

Vous pouvez bénéficier d'un montant compris entre 500 et 1 000€ pour faire face aux frais liés à votre installation comme l'achat d'électroménager, de meubles, de matériel informatique...

Vous ne pouvez avoir accès à ce dispositif qu'une seule fois dans toute votre scolarité.

Vérifiez si vous êtes éligible et profitez de l'aide à l'installation



▣ Aide à l'installation pour les locataires

Vous êtes Parisien-ne et vous rencontrez des difficultés ponctuelles pour faire face à vos dépenses de logement ?

Le Fonds de Solidarité pour le Logement de Paris peut vous aider en facilitant votre installation dans un nouveau logement, en le maintenant (par la participation au paiement d'une dette, d'une facture...) ainsi qu'en vous aidant à faire face à vos dépenses d'énergie en électricité et en gaz notamment.



Pour l'installation, il est possible de solliciter une aide pour régler la caution, le dépôt de garantie et financer une assurance habitation.

AIDES POUR ASSURER LES DÉPENSES QUOTIDIENNES

▣ Aides de la Caisse d'Allocations Familiales

En tant qu'étudiant-e seul-e ou en couple, vous pouvez bénéficier des aides de la CAF. Il vous est possible de toucher :

- les Aides Personnalisées au Logement (APL),
- les Allocations de Logement à caractère Social (ALS) pour réduire le montant de votre loyer.

Estimez vos droits aux allocations de logement sur **CAF - Etudiants, tout savoir sur vos droits et services**



▣ Aides de la Ville de Paris

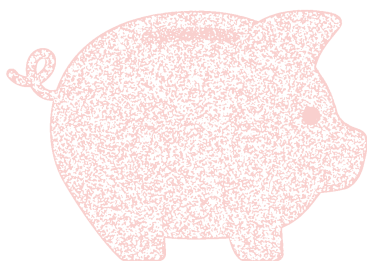
En fonction de votre situation, vous pouvez bénéficier d'aides vous permettant de limiter vos dépenses de logement dont les aides Paris Logement, Paris Logement Familles et Paris Energie Familles.

Plus d'informations sur **www.paris.fr/aides-au-logement**

AIDES EN CAS D'IMPAYÉS DE LOYER

Il peut vous arriver de rencontrer des difficultés vous empêchant de payer votre loyer et vos charges. Le Fonds de Solidarité pour le Logement de Paris peut vous aider à travers des dispositifs de cautionnement, de prise en charge des impayés de loyers et de charges et de dépenses d'énergie.

Pour vous informer et **solliciter ces aides**



RESSOURCERIES

Les ressourceries sont des lieux où sont collectés, remis en état et revendus, à moindre coût, des mobiliers, vêtements, livres, petits équipements, dans le cadre d'une économie sociale et solidaire.

Grâce aux ressourceries, faites de la seconde main votre premier choix ! Ces structures permettent de **récupérer, valoriser puis revendre des biens à un prix bradé**. Ainsi, vous limitez vos dépenses tout en participant à une nouvelle économie sociale, solidaire et circulaire.

Il existe **8 ressourceries** à Paris, découvrez-les



RESTAURANTS DU CROUS

Les restaurants du Crous proposent des repas à petits prix et proches de vos lieux de vie et d'étude.

Les sites de restauration universitaire du Crous de Paris accueillent tous les étudiant-e-s et proposent des repas à 1 €, qu'ils soient boursier-e-s ou non.

www.crous-paris.fr/se-restaurer/nos-sites-de-restauration

AIDES ALIMENTAIRES

► Avoir accès à une alimentation saine et équilibrée devrait être la norme. C'est pourquoi, la Ville de Paris et de nombreuses associations ont organisé des actions de distribution alimentaire, de repas et des épiceries sociales et solidaires dans plusieurs arrondissements et équipements de la Ville :

QJ (Paris Centre - 1^{er}), l'ESS Pace (13^e), SmartFood Paris&Co (20^e) et l'Académie du Climat (Paris Centre- 4^e).

www.paris.fr/pages/distribution-de-repas-123

► La Maison étudiante (Paris centre - 3^e) coordonne également un réseau important d'acteurs proposant des aides alimentaires à l'adresse du public étudiant sur l'ensemble du territoire parisien.

maison-etudiante.paris/aides/aides-alimentaires/

► Une distribution alimentaire est organisée pour les jeunes de moins de 25 ans en situation de précarité par le Centre Louvre des Restos du Cœur à Quartier Jeunes (QJ) tous les jeudis après-midi.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur qj.paris.fr

TRANSPORTS, DES TARIFS ADAPTÉS

Vélib' propose des abonnements à des prix attractifs pour les étudiant-e-s boursier-ère-s et les jeunes de moins de 27 ans, sur présentation d'un justificatif.

Toutes informations utiles sur
maison-etudiante.paris/offres-bons-plans/sport



ESPACES DE TRAVAIL POUR LES ÉTUDIANT-E-S

▣ Espaces de travail

Vous cherchez des espaces de travail vous permettant d'étudier en toute sérénité ?
Vous recherchez un emploi, un apprentissage, un stage ou une formation ?

Retrouvez tous les dispositifs mis en en place sur
www.paris.fr/etudier-se-former-travailler

▣ Principales bibliothèques à Paris

- Les bibliothèques universitaires des Académies Paris, Créteil, Versailles
www.sorbonne-universite.fr/bu/decouvrir-nos-bibliotheques
- La Bibliothèque Nationale de France – François Mitterrand
www.bnf.fr
- Les bibliothèques de la Ville de Paris
bibliotheques.paris.fr

SORTIR, BOUGER, S'INITIER À LA CULTURE

Paris offre de nombreuses possibilités de s'engager, de s'initier à la culture et à l'art, de faire du sport.

Consultez les bons plans sur www.paris.fr/tout-pour-les-jeunes

Bénéficiez d'offres gratuites ou à tarifs réduits en obtenant **le Pass Jeunes de la Ville de Paris**.

Autres bons plans à retrouver sur www.etudiant.gouv.fr/fr/se-cultiver-sans-se-ruiner-1348



Il existe également une offre culturelle et sportive variée, pour tous les étudiant-e-s, gratuitement ou à des tarifs réduits. Pour en bénéficier, vous pouvez solliciter les pass suivants :

- Pass culture : pass.culture.fr
- Pass sport : www.pass.sports.gouv.fr



LES CENTRES DE SANTÉ

La Ville de Paris dispose d'équipements de santé municipaux ouverts à toutes et tous.

Pour une consultation de médecine générale, vous pouvez prendre rendez-vous en ligne avec les praticien-ne-s des sept centres de santé de la Ville de Paris (médecins, dentistes et ophtalmologues).

📍 Où les trouver ?

Les 7 centres de santé se répartissent sur 5 arrondissements :

- ▶ 3^e : Maire Volta - 4 rue au Maire
- ▶ 5^e : Centre de Santé Épée de Bois - 3 rue de l'Épée de Bois
- ▶ 13^e : Centre de santé Edison - 44 rue Charles-Moureu
Centre dentaire George Eastman (spécialisé pour les enfants)
- 11 rue George Eastman
- ▶ 14^e : Centre de santé Tisserand - 92 rue de Gergovie
- ▶ 18^e : Centre de santé Marcadet - 22 rue Marcadet
Centre dentaire de la Porte de Montmartre - 9 rue Maurice

Retrouvez toutes les informations sur [les centres de santé](#)



📅 Comment prendre rendez-vous ?

Sur doctolib.fr

Par ailleurs, pour mieux accompagner les jeunes adultes entre 18 et 30 ans, en situation de précarité (étudiant-e-s, apprenti-e-s, demandeur-se-s d'emplois, sans emploi...) dans la prise en charge de leur santé physique et mentale, les centres de santé municipaux proposent un bilan de santé global dispensé par un médecin généraliste.

Pour prendre rendez-vous : consultationbilanjeune@paris.fr

Et plus d'information sur Paris.fr



Les centres de santé parisiens sont mobilisés, pour répondre aux besoins des étudiant-e-s, de manière inconditionnelle et gratuite : accès à la contraception, accès à des dépistages et à des traitements si besoin et plus largement des conseils en santé sexuelle.



LES SOINS COMPLÉMENTAIRES

Quartier Jeunes, au sein du Quartier Santé, d'autres permanences spécialisées sont assurées :

- ▮ des permanences avec des psychologues sont notamment proposées,
- ▮ des permanences d'écoute autour de la vie affective et sexuelle,
- ▮ une permanence dédiée à la **réduction des risques** pour aborder les sujets liés à l'alcool et la consommation de stupéfiants et la possibilité de faire sur place des dépistages des **infections sexuellement transmissibles**.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur les services du Quartier Santé : qj.paris.fr

La Maison étudiante met en place des **permanences psychologiques gratuites** à destination des **étudiant·e·s**, en partenariat avec l'Association pour la prévention, l'accueil, le soutien et l'orientation (APASO) et le CROUS de Paris.

Elle propose aussi des ateliers de yoga, de danse thérapie.

Plus d'informations sur les dispositifs santé et bien-être de la Maison étudiante : maison-etudiante.paris/aides/sante-bien-etre



Retrouvez les autres aides en matière de santé sur Paris.fr



■ La Maison



La Maison étudiante vous accompagne dans toutes les étapes de vos projets, qu'ils soient associatifs ou entrepreneuriaux, ainsi que dans tous les aspects de votre vie étudiante (logement, santé, études, aides financières, culture, sport).

Venez nous rencontrer sur nos deux sites :

- ▶ au 50, rue des Tournelles dans le 3^e arrondissement
- ▶ au 76 bis, rue de Rennes dans le 6^e arrondissement

Plus d'informations sur maison-etudiante.paris

■ Quartier Jeunes (QJ)

Vous avez entre 16 et 30 ans, vous avez une interrogation, un besoin sur n'importe quel sujet ?

Quartier Jeunes, le quartier général des jeunes à Paris, vous accueille dans un espace convivial et chaleureux, afin de vous apporter des **solutions concrètes dans tous les domaines de votre quotidien** : emploi, orientation, métier, engagement, santé, social, etc.

QJ dispose également d'un espace de convivialité, le **Café QJ**, où il est possible de manger ou de boire un verre du **mardi au samedi de 10h à 1h**.

Où nous trouver ?

4, place du Louvre, Paris 1^{er} - du lundi au samedi de 9h30 à 18h (21h les mercredis, jeudis et vendredis).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur qj.paris.fr et sur l'insta QJ : [@qjparis](https://www.instagram.com/qjparis)

■ Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes



Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) est une association qui accueille et accompagne les jeunes de Paris dans leur projet logement : recherche, accès et maintien dans le logement.

Cet organisme aide les jeunes de moins de 30 ans à trouver un **logement temporaire**.

Le CLLAJ reçoit le public lors de ses permanences à Quartier Jeunes (QJ).

Plus d'informations sur www.cllajparis.org

▣ Centre Information et Documentation Jeunesse

Le Centre Information et Documentation Jeunesse (CIDJ) **accompagne et conseille les jeunes gratuitement sur tous les sujets** : orientation, études, emploi, alternance, job, stage, accès aux droits, santé, mobilité internationale, entrepreneuriat et citoyenneté.

Que vous soyez collégien-ne-s, lycéen-ène-s, étudiant-e-s ou jeunes en recherche d'emploi, le CIDJ est à votre disposition pour répondre à vos interrogations et vous reçoit du **mardi au samedi de 13h à 17h à Quartier Jeunes (QJ)**.

Plus d'informations sur www.cidj.com

▣ Forum Logement Jeunes

Trouver un logement à Paris quand on est jeune, pas toujours évident.

Pour vous épauler dans vos démarches, le Comité Local du Logement Autonome des Jeunes de Paris (CLLAJ), organisé à Quartier Jeunes (QJ), **invite chaque année les moins de 30 ans à son Forum logement jeunes en juin ou septembre**. Obtenir des bons plans, connaître ses droits, découvrir des dispositifs adaptés à sa situation, c'est la promesse de cet évènement.

Retrouvez toutes les informations relatives à l'évènement sur www.cllajparis.org/forum-logement

▣ Autres lieux ressources

De nombreux autres lieux existent dans la capitale.

Retrouvez les sur www.paris.fr/les-lieux-pour-les-jeunes

DES PERMANENCES JURIDIQUES POUR S'INFORMER SUR SES DROITS

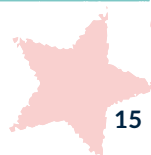
Paris vous propose des **permanences juridiques gratuites, anonymes et confidentielles**.

Retrouvez ces permanences dans les Points d'accès au droit (PAD), Maisons de la Justice et du droit (MJD), Relais d'accès au droit (RAD), permanences d'avocats, ou à la Maison étudiante... Le PAD Jeunes de Paris est hébergé par Quartier Jeunes (QJ) et vous accueille du **mardi au vendredi, de 14h à 17h30, sans rendez-vous**.

Où se trouvent ces permanences ? Comment fonctionnent-elles ?

Toutes les réponses à ces questions

Retrouvez également les permanences juridiques
de la Maison étudiante



RETROUVEZ CE GUIDE EN TÉLÉCHARGEMENT

sur www.paris.fr/pages/les-logements-etudiants-2440



Dernière mise à jour : Juillet 2026



INFO PARIS
3975* ou paris.fr

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe